



CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2023-052

Nature de l'acte :
9.1 - Autres domaines de compétence des communes

Conseillers municipaux
En exercice : 27
Présents : 15
Votants : 18

Le **05/09/2023** à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune de Viry convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **30/08/2023**, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la salle communale l'Ellipse, 140 rue Villa Mary, sous la présidence de M. Laurent CHEVALIER, Maire.

Présents : CHEVALIER Laurent, Maire, DUPONT Lorelei, DE VIRY François, SECRET Michèle, BARBIER Claude, AMSALEM Ronan, RODRIGUEZ Sandrine, BONHOMME Samuel, adjoints, MATTANA Alain, LARCHER Patrick, BERON Alexandra, DEMALTE Carine, MOYNAT Raphaël, CHEVALIER-NEILSON Lucy, ROSAY Jacques, conseillers, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de vingt-sept membres.

Procuration(s) : VIOLLET Pierre à SECRET Michèle ; VIOLLET Michèle à AMSALEM Ronan ; BARBIER Savoya à BARBIER Claude

Absent(s) : JACQUET Ludivine, VIOLLET Pierre, VIOLLET Michèle, DUPENLOUP Nathalie, NUNES Mickaël, PANTACCHINI Julien, BARBIER Savoya, SECRET Michel, DE VIRY Henri, MERLOT Cédric, BARBIER Lucien, DELAÎTRE Pierre-Adrien

Secrétaire de séance : BERON Alexandra

07 – BATIMENTS COMMUNAUX

Dénomination du nouvel espace communal de service

Monsieur François DE VIRY, adjoint délégué à la vie citoyenne et vie économique, propose à l'assemblée, de dénommer le nouvel espace communal de service de la commune, qui regroupera notamment l'Agence Postale Communale, une conciergerie proposant une gamme variée de services de proximité pour les habitants et les entreprises, et France Services qui sera présent une demi-journée par semaine.

Cet espace communal, situé « rue du Marronnier » et qui ouvrira en janvier 2024, favorisera également l'échange et la collaboration avec un espace de coworking et des possibilités de réunions ponctuelles en soirée (consultations citoyennes, réunions associatives...).

Monsieur DE VIRY rappelle la démarche faite auprès des élus et des agents de la collectivité en juillet dernier, les invitant à faire des propositions de noms pour ce futur espace communal.

Les propositions suivantes ont été faites :

- L'Agora ;
- Le Forum ;
- Le Consortium ;

Ces trois noms évoquent un lieu de vie central, d'échanges, de marché, de communication et de regroupement de diverses activités/entreprises.

- Le Centre Vie'ry ;
- L'Escale : nom qui rappelle l'histoire de Viry, plus particulièrement le terrain privé des premiers grands meetings genevois et de la 1^{ère} école de pilotage / un nom qui correspond aux usages du lieu : un lieu où l'on s'arrête pour trouver un service, où l'on récupère et dépose un colis qui voyage vers d'autres horizons / poésie du mot, pas si éloigné du nom « L'Ellipse » ;
- La Ruche : nom qui fait référence aux différents services proposés, aux différentes activités que l'on peut y pratiquer / nom qui montre le côté dynamique du lieu mais aussi comme un essaim d'abeilles, sa très bonne organisation ;
- Viry'local : jeu de mots autour du lieu et des services de proximité/produits locaux que l'on pourra y trouver ;

- Le « hub de Viry » : le mot hub est en lien avec les divers usages du lieu / nom qui peut également se rapprocher de l'histoire de Viry car il s'agit d'un terme également utilisé dans le domaine aéronautique ;
- La « Viry Important Place » ;
- Le « Relais », en référence au relais de diligences qui existait auparavant à Viry.

Aujourd'hui, il convient de présenter au conseil municipal ces propositions afin qu'il procède au choix final.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-29,

Entendu l'exposé, le Conseil Municipal, après avoir procédé au vote,

Article 1 :

A procédé au vote suivant pour chacune des propositions :

- L'Agora : **0 voix** ;
- Le Forum : **0 voix** ;
- Le Consortium : **0 voix** ;
- Le Centre Vie'ry : **0 voix** ;
- L'Escale : **7 voix** ;
- La Ruche : **3 voix** ;
- Viry'local : **0 voix** ;
- Le Hub de Viry : **2 voix** ;
- La « Viry Important Place » : **0 voix** ;
- Le « Relais » : **2 voix** ;

Avec une abstention (LARCHER Patrick).

Article 2 :

Décide de dénommer ce nouvel espace communal : « L'Escale ».

Les signatures suivent au registre

Le Maire,

<p><u>Nomenclature télétransmission :</u></p> <p>9.1 - Autres domaines de compétence</p> <p><u>Mesures de publicité :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Télétransmise le</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Publiée le</p> <hr/> <p><input checked="" type="checkbox"/> Certifiée exécutoire le</p> <p>Par délégation du Maire Le directeur général des services</p> <p>Yannick MONCHÂTRE</p> <hr/> <p>Voies de recours : « Tout recours à l'encontre de la présente délibération pourra être porté devant le Tribunal Administratif de GRENoble dans un délai de deux mois suivant sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux peut être présenté à l'auteur de la délibération. Dans ce cas, le recours contentieux pourra être introduit dans les deux mois suivant la réponse (le silence gardé pendant les deux mois suivant le recours gracieux emporte rejet de la demande) ».</p>

Laurent CHEVALIER